

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	21 (1933)
<b>Heft:</b>	407
 <b>Artikel:</b>	Déception
<b>Autor:</b>	E.Gd.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-261168">https://doi.org/10.5169/seals-261168</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

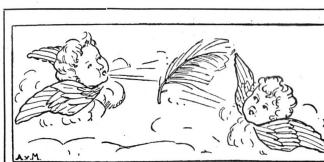
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

pay. Elle fut aussi, non seulement une fidèle abonnée et une lectrice assidue du *Mouvement Féministe*, où elle aimait à voir défendre tant de principes qui lui étaient chers, mais aussi l'une de ses fondatrices.

Tous ceux qui ont eu le privilège de la connaître et de travailler avec elle garderont un souvenir ému de cette vaillante. Ils ont su lui adresser, pendant ces derniers mois, de nombreux témoignages d'affection et de reconnaissance qui lui ont été un vrai réconfort. Nous avons peine encore à croire qu'il faille tourner la page définitivement, et que sa vieille maison hospitalière ne s'ouvrira plus à tous ceux qu'elle accueillait si généreusement à son foyer. Mais songeant à elle, qui a atteint le port après de si longues souffrances, nous répétons le verset qui a été choisi pour elle: «Nous disons bienheureux ceux qui ont souffert patientement.» L. D.



## DE-CI, DE-LA

### Alcoolisme et héritage.

A l'occasion d'une visite à l'Asile psychiatrique de Bel-Air, organisée par le Comité de l'Association antialcoolique du Corps enseignant genevois, des institutrices et instituteurs ont écouté avec une grande attention les renseignements donnés avec beaucoup d'amabilité par M. le Dr Ladame, directeur de l'Asile, au sujet des entrées dans son établissement.

Voici quelques chiffres qui sont significatifs: Depuis l'ouverture de l'Asile en 1900, sur 4507 hommes admis, 1835, soit le 40 %, ont été internés à la suite de désordres mentaux causés par l'alcoolisme, avec un total de 378,411 journées. Il suffit de multiplier le pris de la journée par le nombre de journées, pour se rendre compte que l'alcoolisme revient cher à l'Etat. L'Etat a donc le devoir de diminuer les occasions de chutes pour ceux dont la volonté est faible, en réduisant le nombre des chases et en interdisant la propagande dans les rues par des affiches à tendance alcoolique.

(Communiqué par la Fédération anti-alcoolique genevoise.)

### L'assistance en Suisse en 1931.

L'organe de la Conférence suisse d'assistance vient de publier la statistique de l'assistance publique pour 1931. Avec 170.000 personnes secourues et une dépense globale de 52.675.600 fr., l'assistance légale enregistre les chiffres les plus élevés atteints jusqu'à maintenant. Un peu plus du 4 % de tous les habitants du pays ont reçu des secours d'assistance légale. Si on y ajoute les frais causés par les indigents hospitalisés dans les différents établissements, ainsi que les dépenses des organisations privées d'assistance, on

obtient une somme totale de 81.828.000 francs, qui correspond à une dépense de 20 francs par tête de population. L'augmentation des frais d'assistance, rendue inévitable par la crise et le chômage, exige de façon d'autant plus impérieuse une lutte énergique contre les causes inévitables du paupérisme (par exemple l'alcoolisme).

S. A. S.

### Succès féminins.

C'est une femme, Mme Bournoud-Schorp, qui avait été chargée de faire l'affiche de la Fête des chanteurs vaudois. Mme Bournoud avait déjà obtenu le 1<sup>er</sup> prix avec exécution pour l'affiche de l'Hyspa, le 3<sup>me</sup> prix pour celle des Fêtes du Rhône, le 4<sup>me</sup> prix pour celle du X<sup>me</sup> Salon de l'Automobile à Genève. C'est elle également qui avait été chargée, à la suite d'un concours restreint, de l'exécution de l'affiche du Comptoir suisse, affiche qui sera rééditée, cette année, en d'autres tons.

— Un grand quotidien de Mulhouse avait délégué une femme comme reporter à Washington pour renseigner ses lecteurs sur la mission de M. Ed. Herricot. Ceci prouve une fois de plus que les femmes commencent à acquérir une certaine notoriété dans le journalisme, où leur nombre augmente du reste rapidement. Tout dernièrement encore, la Chambre de Commerce française à New-York a récompensé les nombreux services rendus par Mme Paul Dupuy, directrice d'un grand journal parisien, en la nommant membre d'honneur. Peut-être, lorsque les journalistes femmes seront aussi nombreuses et influentes que les journalistes hommes, nos autorités deviendront-elles féministes!

S. F.

### Chanteurs et chanteuses.

La XXIX<sup>me</sup> fête cantonale des chanteurs vaudois, célébrée à Vevey du 26 au 28 mai, a participé pour la première fois des chœurs de femmes (200 chanteuses) et des chœurs mixtes (250 chanteurs).

Chacun, parmi les musiciens et le public, s'est plaisir à louer cette participation, acquise après des années de luttes, de discussions, où furent avancés les arguments que bien vous devinez.

Petite victoire féminine, dont la musique sera la première bénéficiaire.

S. B.

ayant d'autre part comme mère de famille l'expérience de la vie; compréhensive et d'idées ouvertes, munie d'un grade universitaire qui lui permettait de traiter d'égal à égal avec toute la partie masculine du personnel enseignant masculin de l'Ecole, ... Mme Golay semblait avoir toutes les chances pour elle, surtout après certaines ouvertures qui lui avaient été faites, et nous toutes, qui l'avions chaleureusement appuyée, attendions avec confiance la décision du Conseil d'Etat...

Hélas! d'innombrables déceptions ne nous avaient encore pas suffisamment enseigné que, dans nos Républiques, qui n'est pas électeur ne compte pas. Mme Golay n'a pas été nommée, et le Conseil d'Etat, après s'être livré à des combinaisons savantes, et nous n'en doutons pas, épineuses, pour déplacer comme des pièces d'un jeu d'échecs les fonctionnaires supérieurs d'autres établissements d'instruction publique, en les remplaçant les uns par les autres, a appelé un homme à la direction de l'Ecole Secondaire et Supérieure des

jeunes filles. Un homme courtois, compétent, énergique, M. Gaillard, jusqu'à présent directeur de l'Ecole du Commerce, qui remplira fort bien, nous en sommes certaine, ses nouvelles fonctions. Mais il n'y a pas à douter une minute que si nous étions des électrices, tout se serait passé autrement, et que la crainte du mécontentement des partis, la peur des représailles à cinq mois des élections, le jeu des arrangements politiques, tous ces éléments si éloignés du but primordial: le bien de la jeunesse féminine, auraient cédé le pas.

Et dire qu'il y a encore de braves et bonnes gens qui se demandent à quoi cela pourrait bien être utile que les femmes votent!...

E. Gd.

La force d'une civilisation se voit au respect que ses institutions ont pour la femme.

PIERRE HAMP.

Son appétit de bonheur, sa rage d'épuiser les plaisirs l'inquiètent parfois:

Que n'ai-je cette âme hésitante  
Que l'on peut détourner du feu!  
Hélas! quand le destin me tente  
Je ne veux que ce que je veux.  
(Un des sept petits poèmes)

(A suivre.) JEANNE VUILLOMENET.

## Que lisons-nous?

Liste de livres destinée, au début des vacances, à celles qui aiment lire, mais ne savent souvent quels livres choisir.

(Pour les listes précédentes, voir le Mouvement numéros 367, 370, 376, 380, 383, 384 et 399.)

MADELEINE ZILLHARDT: *Louise-Catherine Breslau et ses amis*. Coll.: « le Passé vivant ». 12 f. fr.

MARY WEBB: *Sept pour un secret*. Editions du siècle. 16 f. fr. (traduit de l'anglais.)

J. DE MESTRAL-COMBREMONT: *Vies données... vies retrouvées*. (Les diaconesses de Saint-Louis.)

PAUL MORAND: *Londres*. 15 f. fr.

RAYNALDO HAHN: *Notes, journal d'un musicien*. 15 f. fr.

HENRI BORDEAUX: *Le cœur de la reine Hortense*. 15 f. fr.

ANDRÉE VIOILLIS: *Changai et le destin de la Chine*.

Id.: *Le Japon et son empire*. 12 f. fr.

MARIE-LOUISE PAILLERON: *Si j'avais su...* 12 f. fr.

PAULINE DE METTERHEIM: *Souvenirs*.

PRINCESSE ANTOINE DE RADZIWILL: *Souvenirs*. (1840-1873). 18 f. fr.

## Le ménage fédéral

### Le thé et le café au Conseil des Etats

Le Conseil des Etats s'est occupé, pendant la session parlementaire qui vient de se terminer, d'un arrêté fédéral relevant les droits de douane sur le café et le thé. Cet arrêté avait été mis provisoirement en vigueur par le Conseil fédéral, sous réserve de ratification par les Chambres.

Les taxes sur le café et le thé, qui étaient minimales jusqu'ici, seront portées aux taux suivants: 50 fr. par 100 kilos de café brut, 100 fr. par 100 kilos de café rôti, et 85 fr. pour le café sans caféine. Le thé subira une taxe de 100 à 150 fr. par 100 kilos, ce qui revient à 10 % du prix approximatif.

Il va sans dire que ces propositions du Conseil fédéral sont basées sur notre très mauvaise situation financière. Elles font prévoir une recette de 6,8 millions qui seront toujours un petit appoint dans le gouffre de la dette fédérale: les petites sources font les grandes rivières, dit-on...

Lorsque parut le message du Conseil fédéral, une foule de protestations lui furent adressées, combattant son affirmation que le consommateur ne se ressentirait guère de cette augmentation et pour faire comprendre en haut lieu que le café ne joue pas dans le petit peuple le rôle d'une boisson de luxe qu'on peut imposer à volonté. Le rapporteur de la Commission, M. Schöpfer (Soleure), a expliqué — ce qui intéresse les hommes en première ligne — que le prix de revient d'une tasse de café au restaurant ne sera élevé que de 0,04,8 à 0,06,6, augmentation de 0,01,8 facile à supporter par le restaurateur. Quant au café de ménage, le consommateur ne sentira guère de renchérissement, vu que les prix mondiaux du café sont toujours en baisse et que le commerce supportera le reste (?). Un représentant du parti paysan a fait remarquer à ce propos qu'une diminution de la consommation de thé et de café au bénéfice de la consommation de lait constituerait un effet fort réjouissant de la nouvelle mesure.

L'arrêté fédéral n'a suscité que l'opposition du député socialiste de Zurich, M. Klöti, en tant qu'impôt indirect et par sa clause d'urgence qui le soustrait à la volonté populaire. Les autres députés ont voté l'arrêté, en limitant toutefois à 5 ans sa durée de validité, afin d'en marquer la valeur passagère en temps de crise.

M. Musy a eu soin de présenter les nouvelles droits sur le café et le thé comme partie intégrante d'un programme financier étendu, ce qui les rend beaucoup plus acceptables qu'un impôt isolé. Tous les moyens sont employés aujourd'hui pour sauvegarder notre équilibre financier, et le prix du thé et du café ne seront certainement pas, hélas! les sacrifices les plus lourds que nous devrons nous imposer!

A. LEUCH.

de jeune bacchante insouciante s'est heurtée à la mort, qui l'a rendue plus réfléchie et lui a inspiré de beaux vers; *Les Forces éternelles* (1920), qui sont la nature, l'amour et la mort; le *Poème de l'amour* (1924), qui est fait de sanglots et de cris... ni douceur, ni retenue, mais d'une absolue sincérité; *L'Honneur de souffrir* (1927), qui découvre le néant... elle y veut expliquer le monde après l'avoir si profondément senti; les *Poèmes d'enfance*, tous écrits avant sa vingtaine annexe, avec une préface très intéressante.

La comtesse de Noailles a encore écrit des romans: *La nouvelle espérance* (1903); *Le visage émerveillé* (1904); *La domination* (1905); *Les innocentes ou la sagesse des femmes*, recueil de contes (1926); *Exactitudes* (1930) et *Le livre de ma vie*, mémoires (1932). Il est, il y a eu des lecteurs qui les appréciaient vivement. Ils sont généralement naïfs et anarchiques, ils exaltent la toute-puissance de la sensation... il n'y a que le présent, le présent seul compte... l'héroïsme est la plus âpre sensualité... la sagesse des femmes est de ne pas en avoir... bref, un paganisme voluptueux.

Revenons à ce qui compte, à ses vers de païenne romantique:

Le goût de l'héroïque et du passionnel  
Qui flotte autour des corps, des sons, des fous  
Ivives, Touche avec la brûlure et la saveur du sel  
Mon cœur tumultueux et mon âme excessive.

(Le cœur innombrable).

Rien ne vaut que l'espérance et les rêves qui mentent  
Que l'agile tendresse au cœur précipite,

PRINCESSE MARIE DE CROY: *Souvenirs* (1914/1918), illustré, 15 f. fr.

COMTESSE DE GRAMONT: *Au temps des équipages*.

Id.: *Les marronniers en fleurs*. 15 f. fr.

Id.: *Clair de lune et Taxi-autot*. 15 f. fr.

Correspondance de Liszt et de Mme d'Agoult. 30 f. fr.

MARYAN HARRY: *Les derniers harems*. 12 f. fr.

LUCIE DELARUE-MARDRUS: *Le Far-West d'aujourd'hui*. 12 f. fr.

EMIL LUDWIG: *Lincoln*. (illustré). 25 f. fr.

WILLA CATHER: *Les ombres sur le rocher*. (trad. de l'anglais). 12 f. fr.

MARGARET KENNEDY: *L'idiot de la famille* (traduction de *The fool of the family*). 15 f. fr.

VICKY BAUM: *La vie sans mystère* (Roman des stars d'Hollywood). (Trad. de l'allemand). 15 f. fr.

ALEXANDRA TOLSTOI: *Ma vie avec mon père*. 30 f. fr.

DORETTE BERTHOU: *César d'Yvernois, ou le poète enjoué*.

Dans la collection « Hier et aujourd'hui ».

3 f. 75 fr.

DUC DE LA FORCE: *La grande Mademoiselle*.

PRINCESSE LUCIENNE MURAT: *Les errants de la gloire*.

OCTAVE AUBRY: *L'impératrice Eugénie et sa cour*.

JAQUES BAINVILLE: *Louis de Bavière*.

LOUIS BARTHOU: *La vie ardente de Wagner*.

LA FURETUZE.